

La lettre n°1 du CRESEB

1

Le CRESEB, qu'est-ce que c'est ?

Le centre de ressources constitue une **interface**, une **plateforme d'échanges** entre les acteurs de la gestion intégrée de l'eau et les scientifiques. Il s'appuie pour cela :

. d'une part **sur les acteurs de terrain**, prioritairement les CLE et EPTB, qui planifient, coordonnent et mènent des actions d'amélioration de la ressource et identifient les freins à l'action auxquels ils sont confrontés au quotidien,

. d'autre part **sur les scientifiques**, qui apportent des connaissances scientifiques et des réponses sécurisées aux problématiques auxquelles sont confrontés les acteurs de terrain. Ils produisent ou expertisent la connaissance et les ressources nécessaires permettant de lever les freins à l'action et co-produisent les outils d'aide à la décision nécessaires aux acteurs.

Le CRESEB a vocation à **faciliter et organiser le transfert de connaissances scientifiques, d'outils et de méthodes**, afin d'appuyer les acteurs de la GIEBV (Gestion Intégrée de l'Eau par Bassin Versant) dans leurs actions de reconquête du bon état écologique des milieux aquatiques. Il s'agit de donner aux acteurs de terrain les éléments et les outils d'aide à la décision nécessaires pour la mise en place d'actions efficaces.

Cela se concrétisera par trois missions principales :

. des **portés à connaissances** sur des savoirs stabilisés et sécurisés,
. la **mutualisation d'outils opérationnels et de méthodes d'aide à la décision** existants, adaptés aux différents contextes locaux et aux spécificités des territoires,
. **l'identification d'outils nouveaux à créer** et de projet de transfert à développer.

Le CRESEB sera constitué sous forme d'un **Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)**, forme juridique adaptée à la coopération scientifique et technique. Le GIS est composé de trois collègues : des instances publiques, des organismes scientifiques et des acteurs de la GIEBV (les **Présidents des CLE et des structures de mise en œuvre des SAGE** de Bretagne). L'ensemble des membres désignent des **référents relais** qui participent aux **Comités Scientifiques et Techniques** du GIS, aux **forums et groupes opérationnels** permettant de prioriser les besoins des acteurs de terrain et de proposer un programme d'actions à l'instance de décision du GIS (le Conseil de groupement).

2

Quelle est son actualité ?

Le 25 juin dernier, les membres et partenaires privilégiés pressentis du GIS se sont réunis pour échanger collectivement sur deux points :

1. la version projet des statuts du GIS, son mode de fonctionnement, la représentation des Parties au sein de ses instances,

2. les problématiques eau et les besoins des acteurs de terrain recueillis auprès des animateurs de SAGE depuis le mois de mars 2010.

Actuellement :

1. Suite à l'intégration des propositions d'amendement soumises par les futurs membres du GIS, la version projet des statuts est stabilisée.

2. Le travail d'analyse des besoins des acteurs de terrain se poursuit :

- les problématiques sont approfondies pour identifier les clés de réponse opérationnelles pouvant être apportées aux questions posées,
- des échanges ont lieu avec les scientifiques pour dresser un premier état des lieux des connaissances et outils existants,
- des pistes de portés à connaissances et de projets de transfert émergent.

3

Les prochaines échéances à retenir

La version stabilisée des statuts va être renvoyée aux structures, pour que chacune puisse délibérer concernant son adhésion au GIS.

Les statuts et les différentes délibérations seront présentés à la session de la Région Bretagne en février 2011. Il sera ensuite procédé à la signature officielle des statuts par les Parties.

Le premier Conseil de groupement instituant le GIS pourra alors se tenir avant la fin du 1^{er} trimestre 2011.

Une **réunion collaborative scientifique et technique aura lieu début novembre 2010 pour préciser et hiérarchiser les questions à traiter** et ébaucher le programme d'actions du GIS, en matière de portés à connaissances et de projets à développer. La validation de ces priorités et pistes d'actions interviendra fin novembre 2010.

Cellule d'animation du CRESEB – contacts :

Delphine KLERCH-CANTE, chargée de la programmation - delphine.klerch@region-bretagne.fr – 02 22 93 98 79

Régine PELLAN, assistante - regine.pellan@region-bretagne.fr – 02 22 93 11 62